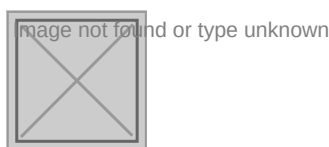


Chemins du quotidien

3 décembre 2025

Nous sommes toutes et tous des piétons. Occasionnel ou régulier, par choix ou par nécessité, s'il y a bien un mode de déplacement utilisé par (presque) tous c'est celui-ci. Aussi, à l'initiative de l'association sébastiennaise Nos Rues Demain et avec la participation financière de la Ville, du Département de Loire-Atlantique et de l'ADEME (agence de la transition écologique), le projet des chemins du quotidien a vu le jour.



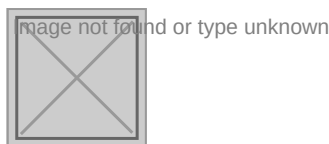
Pourquoi une carte des trajets quotidiens ?

SON OBJECTIF

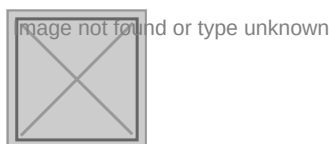
Valoriser le réseau des chemins pour faciliter la marche dans la ville. En effet, nous sommes nombreux à éprouver des difficultés à estimer correctement le temps nécessaire pour rejoindre deux points de la ville à pied. Beaucoup de chemins piétons gagnent à être mis en valeur car ils représentent des espaces de qualité et des raccourcis agréables.

UN PROJET COMPLET

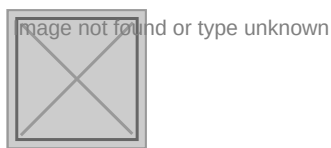
En complément de cette carte, de la signalétique est installée à l'entrée de la plupart des chemins. Des aménagements seront progressivement réalisés sur certains itinéraires. Ils permettront ainsi d'agrémenter vos trajets et de profiter encore plus de Saint-Sébastien-sur-Loire.



Carte des temps de marche vers les pôles commerciaux



Carte des temps de marche vers les écoles



Carte des circuits de randonnées

Les fiches des circuits de randonnées sont disponibles en cliquant sur le lien ci-dessous.

[Balades à pied ou à vélo](#)

Documents à télécharger

- [Carte voies piétonnes](#)
[pdf | 2.52 Mo](#)

Contact

Développement durable

Hôtel de Ville

Place Marcellin Verbe.

BP 63 329

44233 Saint-Sébastien-sur-Loire Cedex

02 40 80 85 04

[Écrire](#)

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 17 h 30

Jeudi : 13 h 30 – 17 h 30



- Documents
- Contact